LA PRÉFÈTE DE CORSE AUTORISE LE PROJET LANFRANCHI À VIGGIANELLO

Déchets : trier plus pour sortir de la crise

Le 13 novembre, Josiane Chevalier, la Préfète de Corse, a autorisé le projet d'Eco-Pôle de la société Lanfranchi Environnement sur la commune de Viggianello. Afin d'éviter une crise plus profonde encore, l'Etat a pris ses responsabilités malgré la polémique et les oppositions émanant notamment du collectif Valinco Linda mais aussi de l'Exécutif et de la majorité territoriale.

PULITU. C'est un fait, la situation autour de la question des déchets ne cesse de se tendre. Dans les services intercommunaux dédiés à la gestion des ordures ménagères, on veut rester rassurant et garder son calme, tout en s'activant désespérément à trouver des solutions. Dans la presse, sur les réseaux sociaux, on en appelle à la mobilisation citoyenne pour réduire drastiquement la part de ces déchets destinés à l'enfouissement, la source du problème. Il y a peu le Conseil Exécutif a réaffirmé son refus de laisser privatiser la gestion des déchets et a renouvelé sa confiance en la relance du plan tripartite liant l'Etat, la CDC et les intercommunalités signé en octobre 2018.

Plusieurs réunions sur le sujet ont eu lieu depuis cette date, mais sans réelle avancée. Les hypothèses envisagées pour que chaque intercommunalité gère ses déchets n'ont pas abouti. Quant aux deux centres de sur-tri, qui pourraient être réalisés dans les bassins de vie d'Ajaccio et de Bastia, seul celui d'Ajaccio a été identifié et il sera nécessaire pour sa réalisation de patienter encore 4 ou 5 ans. Le point qui plombe toute initiative, c'est l'augmentation, en dépit des mesures de sensibilisation et des moyens développés dans chaque intercommunalité pour faire progresser le tri à la source, de la part des déchets destinés à l'enfouissement. Le constat qui n'est pas propre à la Corse, on l'observe aussi ailleurs, signe d'une société où la consommation se renforce de jour en jour. On trie certes davantage mais on produit également plus de déchets ne pouvant être recyclés.

Exaspération dans le Valincu

Dans ce contexte, le centre d'enfouissement de Prunelli a atteint plus rapidement que prévu sa capacité annuelle de stockage. Aujourd'hui, seuls les déchets de son territoire du Fium'Orbu Castellu peuvent être admis au sein de la STOC, en attendant le mois de janvier prochain. Il ne restait plus dès lors que le site de Viggianello pour supporter toute la production de déchets de l'île. Exaspérés de voir leur territoire désigné comme le « dépotoir insulaire», les membres du collectif Valinco Linda ont décidé de bloquer le site. Afin d'éviter une crise majeure, Josiane Chevalier a donc pris un arrêté d'autorisation en faveur du projet porté par la Société Lanfranchi Environnement : *« Il est clair que la question des déchets ne se règlera pas pour la Corse sur cette décision, pour autant, il est demandé à l'État de prendre une décision. Aujourd'hui, au regard du court terme et pour éviter une crise dès l'année 2020, il était nécessaire de trouver une solution. La proposition faite par la société « Lanfranchi environnement » a été validée par le CODERTST et le conseil national de la protection de la nature qui est un organisme indépendant de l'État et particulièrement exigeant. Au regard de ces éléments, m'appuyant sur les équipes compétentes qui m'entourent et prenant en compte l'urgence, je rends cette décision qui a été évidemment transmise aux différents élus et acteurs ».*

Révolution comportementale

Dans une suite de «considérant » qui justifie le choix de l'Etat, l'arrêté évoque notamment les délibérations de l'Assemblée de Corse des 17 juillet 2015 et 27 mai 2016, ainsi que le protocole Etat / Collectivité de Corse / Syvadec du 24 août 2016 qui définissent le plan d'action volontariste pour la réduction et le traitement des déchets en Corse, l'objectif de valorisation de 60 % en 5 ans du volume des déchets, mais aussi la nécessité de pouvoir disposer, pendant cette période intermédiaire, de 3 centres de stockage des déchets non dangereux. L'arrêté revient aussi sur la saturation des sites de Viggianello et de Prunelli et leurs arrêts d'exploitation prévus en juin 2020 pour le premier et en 2022 pour le second. Il précise aussi que les centres envisagés à Giuncaggio et Moltifao ne seront pas opérationnels dans des délais permettant à la Corse d'éviter une nouvelle crise des déchets à court terme. Viggianello 2 porté Lanfranchi Environnement pourrait lui être réalisé dans les dix mois. Par ailleurs, à la demande de la Préfète de Corse : *« Le pétitionnaire a accepté de réduire de moitié la durée d'exploitation du site en passant de 20 ans à 10 ans et de limiter la capacité d'accueil du site à 58 000 tonnes par an. »*

Certains regrettent cette décision mais existe-t-il vraiment d'autres possibilités pour vite sortir d'une crise sanitaire et écologique ? On peut estimer que les acteurs publics n'ont pas forcément respecté les engagements du plan d'actions liant l'Etat, la CDC et les intercommunalités. L'objectif du Conseil Exécutif de Corse d'une valorisation poussée n'est pourtant pas utopique, bien au contraire. Si chacune et chacun faisait un petit effort et réalisait chez soi un tri en toute conformité, nous pourrions atteindre des performances remarquables. Limiter à la fois l'enfouissement des déchets et ne plus entendre parler du recours à l'incinération, évoqué régulièrement. Les moyens doivent être donnés aux intercommunalités de pouvoir recruter des brigades vertes et des ambassadeurs du tri tout en leur permettant de mettre en œuvre des dispositifs comme la collecte au porte à porte, vraie solution, ou encore l'incitation tarifaire à la pesée. Plus qu'une prise de conscience, une révolution comportementale doit s'opérer partout en Corse. Et ce n'est qu'une question de volonté et d'engagement pour l'avenir !

Y.C.